



## Pommier / Poirier

**N°13**  
**11/05/2023**



### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Tavelure** : les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections. Le risque est élevé avec la période pluvieuse en cours.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions va débuter.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions s'achève.
- **Puceron cendré** : quelques foyers sont observés, à surveiller.
- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.
- **Cochenilles** : la migration des jeunes larves est en cours pour la cochenille rouge du poirier et va débuter pour le Pou de San José.

### Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs :



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale Abeilles-Pollinisateurs](#)

### Note nationale Biodiversité :



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale Flore des bords des champs](#)

## • Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été supérieures aux valeurs de saison, des maximales proches de 28°C voire supérieures ont été enregistrées les 28 avril, 3 mai et 6 mai. Des pluies orageuses parfois accompagnées de grêle sont intervenues le 6 mai et une période pluvieuse est en cours depuis le 9 mai (depuis le dernier bulletin 24 à 35 mm ont été enregistrés selon les secteurs).

Pour les prochains jours des températures moyennes inférieures aux valeurs de saison et un temps instable sont annoncés.

### Prévisions du 12 au 18 mai (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18
<b>Ste Livrade sur Lot</b> (47)	 7° / 18° ↓ 15 km/h 50 km/h	 10° / 21° ↓ 15 km/h	 10° / 21° ↓ 20 km/h	 11° / 18° ↓ 20 km/h 40 km/h	 9° / 18° ↓ 15 km/h 40 km/h	 9° / 18° ↓ 15 km/h	 8° / 17° ↓ 15 km/h
<b>Pompignac</b> (33)	 8° / 18° ↓ 25 km/h 55 km/h	 10° / 20° ↓ 15 km/h	 11° / 21° ↓ 15 km/h	 11° / 18° ↓ 20 km/h 40 km/h	 9° / 18° ↓ 15 km/h	 9° / 17° ↓ 15 km/h	 8° / 17° ↓ 15 km/h
<b>Bergerac</b> (24)	 5° / 19° ↓ 15 km/h 55 km/h	 9° / 21° ↓ 15 km/h	 10° / 22° ↓ 15 km/h	 10° / 18° ↓ 15 km/h	 8° / 18° ↓ 20 km/h	 8° / 18° ↓ 15 km/h	 7° / 17° ↓ 15 km/h
<b>Jonzac</b> (17)	 7° / 19° ↓ 20 km/h 55 km/h	 9° / 21° ↓ 15 km/h	 10° / 23° ↓ 15 km/h	 11° / 18° ↓ 20 km/h 45 km/h	 9° / 18° ↓ 20 km/h	 8° / 17° ↓ 15 km/h	 8° / 16° ↓ 15 km/h
<b>Orthez</b> (64)	 8° / 17° ↓ 15 km/h 55 km/h	 8° / 18° ↓ 15 km/h	 9° / 19° ↓ 15 km/h	 10° / 17° ↓ 20 km/h 55 km/h	 9° / 18° ↓ 15 km/h	 8° / 18° ↓ 15 km/h	 8° / 17° ↓ 15 km/h

## • Stades phénologiques

**Pommier** : stade I (BBCH 70) à J (BBCH 71 à 72).

**Poirier** : stade J (BBCH 71 à 72).



**Stade I**

« Nouaison »  
(BBCH 70)



**Stade J**

« Grossissement des fruits »  
(BBCH 71)



**Stade J**

« Grossissement des fruits »  
(BBCH 71)

## • Tavelure

Des sorties de taches liées aux contaminations des 13-15 avril ont été observées en début de semaine dernière. De nouvelles sorties de taches liées aux contaminations des 26-27 et 29-30 avril ont été notées en ce début de semaine. Des symptômes sur jeunes pommiers ont également été observés.



**Tache de tavelure sur jeune fruit**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

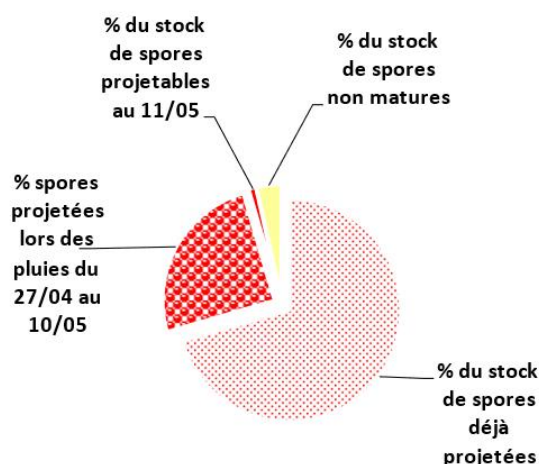
Les suivis de projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont montré des projections importantes lors des pluies des 26-27 et 29-30 avril. En revanche, pour les pluies qui sont intervenues entre le 5 et le 9 mai, les projections ont été faibles sur le site de Gironde et importantes sur le site du Lot-et-Garonne.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies qui sont intervenues depuis fin avril ont donné lieu à des contaminations de niveau « léger » à « grave » selon les secteurs.

D'après le modèle, la maturation des périthèces progresse maintenant de 0.1 à 0.3 % par jour. Suite aux dernières pluies, le potentiel de spores projetables est de l'ordre de 0.2 % du stock annuel.

Stations Météo	Période d'humectation			
	Date début	Date fin	Contamination (Gravité*)	
47	Beaupuy	26/04	27/04	Assez grave
		29/04	30/04	Légère
		07/05	07/05	Légère
		09/05	09/05	Légère
	Ste Livrade sur Lot	26/04	27/04	Légère
		29/04	30/04	Assez grave
08/05		09/05	Légère	
24	Monbazillac	26/04	27/04	Légère
		29/04	30/04	Grave
33	Pompignac	29/04	30/04	Grave
		30/04	01/05	Légère
		07/05	07/05	Légère
		09/05	10/05	Grave
16	Le Tâtre	27/04	28/04	Légère
		30/04	01/05	Légère
		04/05	05/05	Légère
		07/05	08/05	Légère
		08/05	11/05	Grave
17	St Sigismond de Clermont	28/04	29/04	Assez grave
		04/05	05/05	Légère
		08/05	10/05	Assez grave

Maturation et projections d'après le modèle



\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les sorties de taches issues des contaminations liées aux pluies de la dernière décade d'avril sont visibles depuis la fin de semaine dernière et le début de cette semaine.

Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque faible pour les pluies annoncées pour cette fin de semaine.

### Evaluation du risque

Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections.

Le risque tavelure est élevé avec la période pluvieuse en cours.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

### Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux, de l'apparition des nouvelles feuilles et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

## • Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Aucun symptôme n'a été observé ou signalé jusqu'à présent.

### **Evaluation du risque**

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées.

Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont été favorables aux infections, les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

**Des contrôles visuels réguliers (au moins une fois par semaine en période critique) sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

📖 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'Observateur**

## • Moniliose

Quelques dégâts de monilia sur bouquets floraux ont été observés sur certaines parcelles de pommiers.

Parfois l'évolution du chancre entraîne le dessèchement du rameau, ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

## • Black rot

Quelques symptômes de black rot sur feuilles ont été observés.

## • Chancres

Des dessèchement de pousses sont actuellement visibles en parcelles contaminées.

📖 **Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

## • Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

### **Evaluation du risque**

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium s'effectue en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2022. La période de pousse est une période à risque.



**Moniliose sur bouquet floral**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



**Black rot sur feuille**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

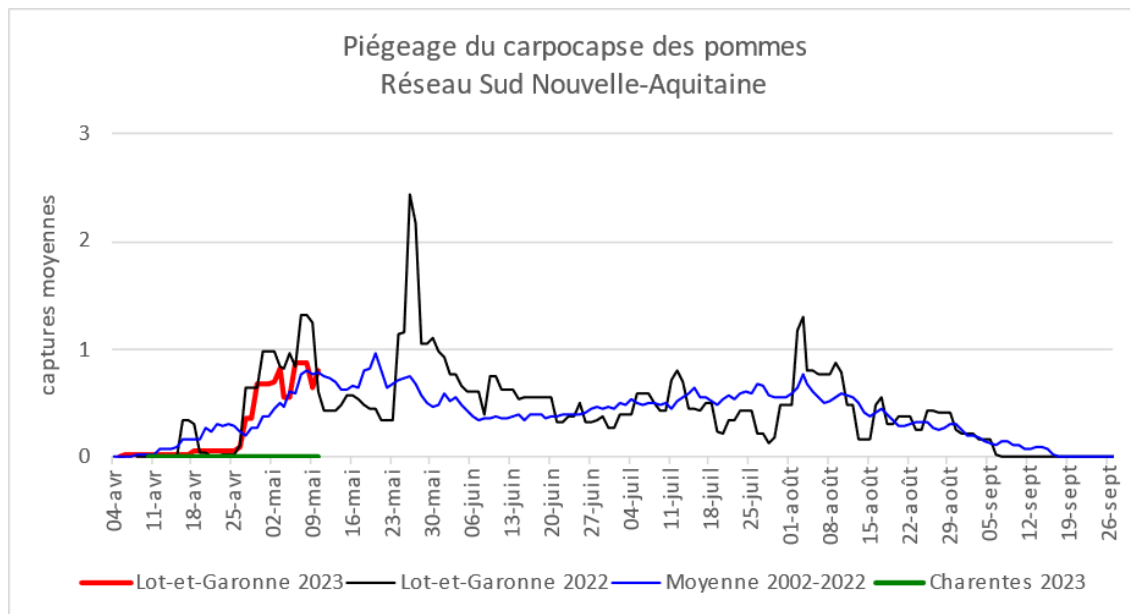
## Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

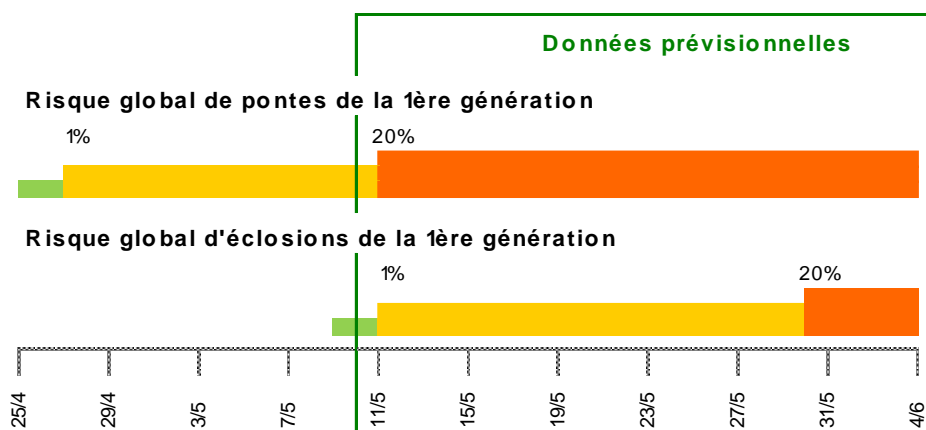
### • Carpacse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, une hausse des prises est notée depuis fin avril sur le secteur Lot-et-Garonne. Aucune capture n'a été enregistrée jusqu'à présent sur le secteur des Charentes.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 15 à 20 % du potentiel de pontes et 0 à 1 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 30 mai - 2 juin.

### Données de modélisation Carpacse des pommes



### Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions va débuter.

Les conditions pluvieuses ne sont pas favorables au vol et aux pontes.



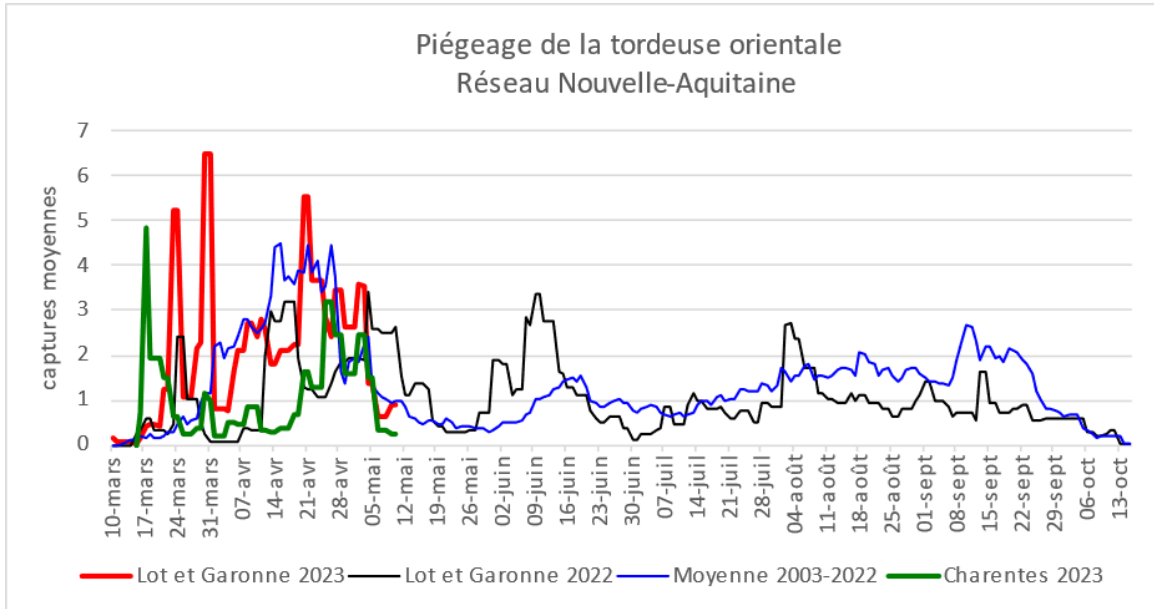
## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

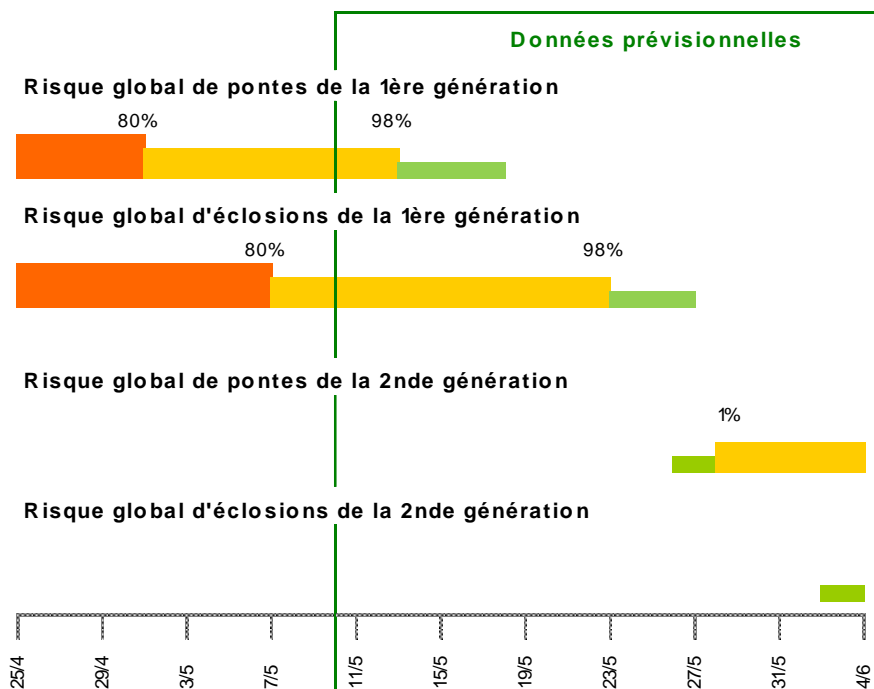
### • Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 95 % du potentiel de pontes et 80 à 85 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, le second vol pourrait débuter à partir des 25-28 mai et les pontes de la seconde génération à partir des 27-30 mai.

### Données de modélisation Tordeuse Orientale



## Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions s'achève.

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

#### • Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

#### Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



**Pandemis**

**Tordeuse de l'œillet**

(Crédit Photos : D. Racofier – FREDON NA)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

**Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel :** 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

#### • La petite tordeuse des fruits *Cydia lobarzewskii*

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures sont enregistrées depuis fin avril mais les prises ne se sont pas encore généralisées.

 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

#### • Puceron cendré du pommier et mauve du poirier

Dans nos parcelles de référence quelques foyers sont observés et des remontées de populations sont notées sur certaines parcelles.

#### Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enrroulements.

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



**Pucerons mauves**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## B

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## R

### Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P** (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides), qui recueille de nombreuses informations sur les résistances aux produits de protection des plantes : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

#### • Puceron lanigère

La migration sur les jeunes organes est en cours dans les parcelles à forte pression.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

**Seuil indicatif de risque :** 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.



**Puceron lanigère**

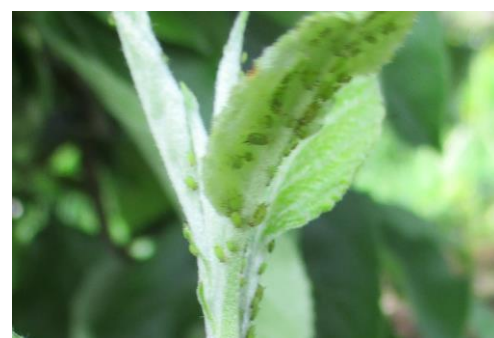
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

#### • Puceron vert

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.



**Puceron vert**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

#### • Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, quelques piqûres sur jeunes fruits ainsi que quelques adultes de punaises (*Coreus marginatus*) ont été observés.



**Coreus marginatus**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



**Piqûres de punaise sur jeune fruit**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Sur notre réseau de piégeage, les captures d'adultes de punaise diabolique *Halyomorpha halys* sont en augmentation sur certains pièges.

### Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

📖 Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

Consultez le [BSV Hors-série Punaises phytophages](#)

#### • Hoplocampe

Sur notre réseau de piégeage, le vol est terminé.

Les dégâts d'hoplocampe (galerie superficielle et perforation du jeune fruit d'où s'écoulent des déjections foncées) sont maintenant bien visibles notamment sur arbres non traités.



Dégâts d'hoplocampe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

### Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits atteints.

📖 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

#### • Anthonome du pommier

En parcelles à forte pression, de jeunes adultes d'anthonomes et des dégâts sur feuilles sont visibles.

#### • Psylle du poirier

En parcelle de référence, les éclosions sont en cours.

### Evaluation du risque

La période à risque est en cours avec l'éclosion des larves de seconde génération.

**Seuil indicatif de risque :** à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.



*Orius* et *Anthocoris*

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

## Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

### • Cèphe du poirier

Quelques dégâts de cèphe du poirier sont observés en parcelles de poiriers et de pommiers.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.



**Piqûres de cèphe du poirier**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.

### • Phytopte du poirier

Des dégâts importants de phytoptes cécidogène (*Phytoptus pyri*) sont notés sur certaines parcelles de poiriers.



**Dégâts de phytoptes cécidogènes**

(Crédit Photos : S. Lalanne – FREDON NA)

### • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont modérées.

En parcelle de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

## Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



**Dégât de cécidomyie des feuilles**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### • Acariens rouges

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

## • Cochenilles

**Cochenille rouge du poirier** : les premières larves mobiles ont été observées en début de semaine dernière, la migration des jeunes larves débute.

**Pou de San José** : selon nos simulations, avec des températures conformes aux normales de saison, la migration des jeunes larves pourrait débiter dès cette fin de semaine (12-15 mai).

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

### Evaluation du risque

La période à risque débute avec la migration des jeunes larves.

### Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

## • Zeuzère

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. Elle pond dans les anfractuosités des écorces. Les jeunes larves (jaune-clair avec des points noirs) s'attaquent d'abord aux extrémités des jeunes pousses dont elles provoquent le dessèchement. Elles migrent ensuite dans les branches et les troncs où elles creusent des galeries, on peut alors observer des petits amas de sciure et d'excréments visibles au niveau des trous de pénétration des larves.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, l'installation de pièges est à réaliser à partir de mi-mai. Ils doivent être posés au-dessus de la frondaison et plutôt en périphérie de la parcelle.

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la zeuzère peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromone sont à installer avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

## • Auxiliaires

Des syrphes (adultes, pontes et larves), des œufs de chrysopes, des larves de coccinelles et de punaises prédatrices sont observés à proximité des foyers de pucerons.



Œuf de chrysope



Larve de punaise prédatrice

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Larve de coccinelle

## • Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

### Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de [fiches générales](#) qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de [fiches individuelles par bio-agresseur](#) qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Arvitec, CDA 17, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*